

Chef d'escadrons Paul LAMBERT, né le 12.1.1929 à Orléans - Loiret



Préparation militaire en 1948 dont stage de conduite auto, obtient le permis de conduire militaire (VL). Appelé de la classe 49/1 est affecté au 3^{ème} régiment de Chasseurs d'Afrique, Troupe d'Occupation en Allemagne services comptant du 26 avril 1949. Placé au 3^{ème} escadron pour la formation de base. Placé à l' ECS au 1^{er} juin 1949 pour servir au Peloton motocyclistes (Harley-Davidson) et Fanfare du régiment (Adjudant PÉRATHONER). Suit les cours d'élève gradé et d'élève sous officier.

Nommé brigadier-chef, le 1^{er}-9-1949, puis maréchal des logis, le 1^{er}-11-1949. Obtient le Certificat technique 2 (Orienteur-Jalonneur) à l'issu du cours ESOR. Rayé des contrôles le 26 avril 1950.

Pour des raisons familiales ne rengage pas immédiatement et suit durant 3 ans les cours du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris (Diplôme d'Electricité industrielle - équivalent BTS))

Rengagé pour 2 ans, le 14 mai 1954 au titre du 3^{ème} RCA (avait signé son engagement vers le 15 mars !..), placé au 3^{ème} escadron - 1^{er} peloton. (Capitaine JM HEISSAT). Prise de rang rectifié au grade de maréchal des logis : 19 novembre 1953. Obtient le Certificat Inter Armes le 1^{er} septembre 1954, puis le Brevet d'Arme du 1^{er} degré le 11 juin 1955, catégorie « Découverte », option EBR.

Titulaire du CIA et du BA1 est déclaré titulaire du Brevet de chef de peloton le 11 juin 1955. Rengagé pour 3 ans, le 17 mars 1956. Obtient le Brevet d'Arme du 2^{ème} degré, le 21 mars 1956, catégorie « Infanterie portée » et « ABC - Unités nouvelles », option AMX.

Durant cette période participe à toutes les manœuvres de la brigade « Javelot » et de la 7^{ème} Division Mécanique Rapide visant à expérimenter tactiquement en milieu ouvert les nouveaux équipements de l'Arme blindée (EBR, AMX10 et 13).

Désigné pour servir en Afrique du Nord au sein de la 7^{ème} DMR embarque sur le s/s « Sidi Mabrouck » le 31 mars 1956 et débarque à Alger le 1^{er} avril 1956. Le 3^{ème} Chasseurs d'Afrique prend ses bases arrières à l'Arba (Mitidja) et participe à un grand nombre d'interventions dans l'est de l'Algérie et dans le sud algérois jusqu'à la fin du mois d'août date à laquelle le régiment est désigné pour faire partie de la Force Amilcar devant intervenir en Égypte. De chef de groupe blindé le MDL LAMBERT devient sous-officier adjoint du 1^{er} peloton du lieutenant d'USSEL.

Embarqué à Alger le 31-10-1956 sur le croiseur auxiliaire « Azemmour » et débarque à Port Fouad le 8 novembre suivant. Réembarque à Port Fouad 8 jours plus tard sur le croiseur auxiliaire « San Piero Corso » et débarque à Alger le 22 suivant.

À partir de décembre, le 3^{ème} RCA est en charge du « Quartier du Piémont » en liaison avec le 3/117^{ème} RI. Les trois escadrons sont implantés entre Rivet (2^{ème} escadron) et Rovigo. Le PC, l'ECS et le 1^{er} escadron sont à l'Arba. Le 3^{ème} escadron est installé à Rovigo. La zone d'intervention s'étend en montagne vers le sud sur trente kilomètres environ, voire plus occasionnellement).

Est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de maréchal des logis-chef et prend les fonctions de chef de peloton le 1^{er} janvier 1957. De février à mars 1957 le peloton est en renfort de la SAS d'Hammam Melouane au sud de Rovigo. Des éléments légers du peloton sont harcelés à deux reprises.

Le 1^{er} avril 1957, le peloton et une section d'Infanterie du 3/117^{ème} RI s'installe dans le Djebel au lieu dit Sidi Ahmed ben Salah, pour y monter un poste. Le lieu et ses environs deviennent le sous quartier de Khoumies sous les ordres du lieutenant DELBECQ du 3/3^{ème} RCA (également chef de Poste).

Le 24 avril 1957, le 1^{er} peloton et la section subissent leur premier engagement sérieux, au cours d'une embuscade. Le chef LAMBERT et quatre de ses hommes seront cités dont deux blessés ; la section d'infanterie perd deux hommes morts des suites de leurs blessures et compte quinze blessés. Est promu maréchal des logis-chef, le 1^{er} mai 1957.

Pendant les sept mois qui suivent le peloton participe, dans sa zone, à toutes les opérations menées par les régiments parachutistes de la 10^{ème} DP et par le 3^{ème} RCA.

En octobre est muté au peloton de commandement du 3^{ème} escadron, recrute et forme la Harka du sous quartier de Rovigo et participe avec succès à toutes les opérations et coups de mains organisés dans les emprises du sous-quartier et parfois des environs extérieures. En mai 1958, participe aux journées d'Alger avec sa harka.

Est affecté au Centre d'Instruction des Divisions Blindées de Trèves (FFA) le 1^{er} juin 1958. Embarqué à Alger sur le s/s « Joffre » le 25-5-1958 et débarqué à Marseille le 28-5-1958 *alors que le soupçon plane encore sur les cadres provenant d'Alger. Au débarquement les dits cadres portant obligatoirement l'uniforme, sont alors dirigés par camions vers le camp Sainte-Marthe de Marseille. Le MDL-C LAMBERT « s'évade » en cours de route à la hauteur de la gare Saint-Charles.*

Rejoint son nouveau corps le 7 juin 1958, placé au 3^{ème} escadron pour encadrer les pelotons en formation commune de base (FCB), et encadre plusieurs cours d'élèves sous-officiers et gradés et un cours expérimental de pédagogie. Passé au 4^{ème} escadron, il encadre toujours des cours de même nature dont un cours préparatoire d'Élèves Officier de Réserve.

Admis dans le corps des Sous officiers de Carrière à la date du 1^{er} février 1959. Simultanément il suit des cours de mise à niveau de culture générale par correspondance (Revue verte) en vue de se présenter au Concours des Officiers d'Active des Écoles d'Armes.

Est désigné pour servir en AFN à compter du 1-9-1960, à la même date est affecté au 1^{er} régiment de Chasseurs d'Afrique basé à Berrouaghia, rejoindra le 10-9-1960. Embarqué à Marseille sur le s/s « *Ville d'Alger* » le 14-9-1960 et débarqué à Alger le 15. Rejoint le 16 par voie ferrée sa nouvelle affectation et prend le commandement du peloton de Protection du Chef de Corps le même jour. Fait mouvement avec le régiment vers Sétif en janvier 1961. Après le Cessez le Feu unilatéral de mars 1961 voit son peloton dissous et occupe divers emplois administratifs à l' ECS.

Fait mouvement avec le régiment vers Maison Carrée puis vers le camp du Lido en mars 1962. Nommé adjudant le 1^{er}-7-1962. En juin 1962, à Alger, passe les épreuves écrites de culture générale au Concours d'entrée aux Écoles d'Armes et est déclaré admissible (JO du 20-7-1962). Au début d'août à Saumur, passe le concours oral sur toutes les matières techniques et tactiques et est admis (premier) aux Écoles d'Armes (JO du 5-9-1962). Affecté à l'EAABC de Saumur en qualité d'Élève Officier d'Active à compter du 1-9-1962. Embarqué à Alger le 19-9-1962 et débarqué à Marseille le 20; arrivé et présent à l'EABCC le 1-10-1962.

Stage terminé, sort Major de promotion et est affecté au 2^{ème} régiment de Cuirassiers en garnison à Reutlingen (FFA). À compter du 1-9-1963. Par Décret du 14-9-1963 est nommé sous-lieutenant pour prendre rang du 1-8-962. Présent au 2^{ème} régiment de Cuirassiers le 2-9-1963, est placé au 11^{ème} escadron (FCB). Passe au 4^{ème} escadron le 15-9-64 comme chef de peloton d'AMX SS.11.

Suit pendant un mois à Mailly le Camp le stage de formation des Chefs de Peloton AMX SS11. Suit un stage d'Officier des Armes Spéciales au Commandement de l'Artillerie des FFA à Baden-Baden du 25-5 au 27-6-1964 et reçoit le Certificat d'Aptitude aux fonctions d'Officier « Armes Spéciales » avec mention Bien. Par Décret du 29-6-1965 est promu lieutenant pour compter du 1^{er}-8-1965.

Est affecté à l'EABCC de Saumur à compter du 1-9-1966, placé à l'escadron de Transport. Rénove entièrement le Musée de l'École au cours de l'année 1968. Par décret du 19-12-1969 est inscrit au Tableau d'Avancement pour le grade de capitaine. Est placé à l'escadron d'Instruction de Fontevrault au début de l'année 1970 comme lieutenant en Premier. Est affecté au 2^{ème} régiment de Chasseurs à Verdun par OM du 3-4-1970 à compter du 1-8-1970. Rejoint le 2^{ème} régiment de Chasseurs le 4-8-1970 et prend le commandement du 3^{ème} escadron (Escadron AMX SS 11).

Est promu au grade de capitaine par décret du 2-9-1970 pour prendre rang du 1-7-1970. À la tête de son escadron initie le débroussaillage du Fort de Vaux et anime toutes les fêtes de la Saint-Georges par des reconstitution historiques. En particulier, en 1973, réalise un spectacle « Son et Lumière » d'une heure trente pour célébrer le tricentenaire du 2^{ème} Chasseurs (ce qui lui vaut une lettre de félicitations) dont il a créé un nouvel insigne et des nouveaux fanions.

Par OM du 7 mai 1973 est muté à l'École Spéciale Militaire et École Interarmes de Coëtquidan à compter du 1-8-1973 où il prend les fonctions d'adjoint du commandant de l'Élément de Garnison et de Camp. Devient Commandant cet EGC et officier de Garnison en avril 1974.

À ce titre est responsable d'une section de police militaire, d'une section de sapeurs pompiers, d'une forte section de Travaux du Génie, du logement des Troupes de passage et des Cadres des Ecoles, des mesures de Sécurité générale du Camp, en particulier des Dépôts de munitions, d'une section mixte (Militaires et Civils) chargée de l'entretien des Espaces verts et du réseau des routes du Camp.

Par Décret du 24-5-77 est fait chevalier de l'Ordre national du Mérite pour prendre rang du 24-7-1977. Par Décret du 19-6-1978 est promu au grade de chef d'escadrons pour prendre rang du 1-7-1978. Par arrêté du 28-7-1978 est placé sur sa demande en position de retraite après 25 ans de service à compter du 31-12-1978 et sera rayé des contrôles de l'Armée active à compter de la même date. Affecté pour administration à l'EM de la 31^{ème} Division Militaire à Rennes en date du 16-1-1979. Rayé des contrôles à compter du 1 avril 1985. Admis à l'Honorariat de son Grade à la même date.

Décorations :

- Chevalier de l'Ordre nationale du Mérite du 24.7.1978
- Croix de la Valeur militaire - Étoile de Bronze 10.2.1958.
- Croix du combattant 20.2.78
- Médaille commémorative des Ops en AFN agrafe Algérie.
- Médaille commémorative des Ops au Moyen Orient 1956